

CASTRUM ET ECCLESIA.

LE CHÂTEAU ET L'ÉGLISE EN PROVENCE ORIENTALE AU MOYEN ÂGE

Yann CODOU* et Michel LAUWERS*

Mots-clés *Provence orientale, Antiquité tardive, Moyen Âge, châteaux, lieux de culte, incastellamento, inecclésiamento, peuplement, habitat.*

Parole chiave *Provenza orientale, Tarda Antichità, Medioevo, castelli, luoghi di culto, incastellamento, inecclésiamento, popolamento, insediamento.*

Résumé

La synthèse proposée entend faire le point sur les recherches menées au cours des dernières décennies en Provence orientale à propos des établissements castraux (castrum) et ecclésiiaux (ecclesia). Les auteurs envisagent ces monuments en tant qu'éléments dynamiques du paysage, « polarisant » l'espace et l'organisation sociale, selon différentes modalités entre l'Antiquité tardive et la fin du Moyen Âge. Ils s'efforcent de montrer que l'examen des questions connexes que constituent le peuplement, la gestion des territoires et la représentation de l'espace nécessite une articulation étroite entre l'enquête archéologique et l'étude historique. Une telle collaboration est aujourd'hui possible dans la région considérée grâce à l'existence d'inventaires de sites, de fouilles et de prospections, réalisés au cours des dernières décennies, ainsi qu'à une meilleure appréhension des documents écrits. Un premier survol des problèmes (et des hypothèses de travail) semble indiquer que les phénomènes attestés en Provence orientale s'inscrivent du reste dans des configurations et des processus historiques récemment « revisités » (tels que l'incastellamento ou l'inecclésiamento) qui concernent une bonne partie de l'Occident méditerranéen entre le 4^e siècle et la fin du Moyen Âge.

Riassunto

Castrum e ecclesia. Il castello e la chiesa in Provenza orientale durante il Medioevo

In questa sintesi si intende fare il punto delle ricerche condotte durante gli ultimi decenni in Provenza orientale relativamente ai castelli e alle chiese. Si considerano tali monumenti come altrettanti elementi dinamici di un paesaggio che "polarizza" lo spazio e l'organizzazione sociale secondo varie modalità tra la Tarda Antichità e la fine del medioevo. Ci si è sforzati di dimostrare che l'analisi delle questioni associate a questi temi, come il popolamento, la gestione dei territori e la rappresentazione dello spazio, necessita una collaborazione stretta tra archeologici e storici. L'auspicio di una certa forma di interdisciplinarietà tra indagine archeologica e analisi storica è oggi possibile, nella regione presa in considerazione, grazie all'esistenza di inventari di siti, di scavi e di prospezioni, realizzati durante gli ultimi decenni, così come grazie ad una migliore comprensione dei documenti scritti. Una prima esame dei problemi (e di ipotesi di lavoro) sembra indicare che i fenomeni attestati in Provenza orientale si inscrivano inoltre in configurazioni e in processi storici recentemente "rivisitati" (come ad esempio l'incastellamento o l'inecclésiamento) che riguardano una buona parte dell'Occidente mediterraneo tra il IV secolo e la fine del Medioevo.

Faire le bilan de l'archéologie médiévale des dernières décennies dans le Var, les Alpes-Maritimes et les Alpes-de-Haute-Provence revient à apprécier le chemin parcouru (permanence de certains thèmes, enquêtes nouvelles, évolution des problématiques) depuis la mise au point proposée au début des années 1980 par Gabrielle Démians d'Archimbaud, dont il convient de souligner le rôle fondateur dans le développement

de l'archéologie médiévale en Provence et, de manière générale, en France¹. Un tel bilan entend par ailleurs compléter la

1. Sur l'état des travaux menés en archéologie médiévale dans l'espace PACA au début des années 1980, on lira les monographies classées thématiquement dans *Archéologie médiévale en Provence, Alpes, Côte d'Azur 1970-1982*, G. Démians d'Archimbaud (dir.), Laboratoire d'Archéologie

* CÉPAM, UMR 6130, Université de Nice-Sophia Antipolis, CNRS.

synthèse récente (2005) sur *15 ans d'archéologie en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, où l'archéologie médiévale a une place réduite².

Ce bilan, qui est loin d'être négligeable, nécessiterait de longs développements qui ne peuvent être menés dans le cadre de cet article. Nous avons fait des choix, en laissant de côté l'archéologie urbaine et en focalisant l'attention sur les campagnes³. Nous privilégierons les grands chantiers de la recherche régionale, ses liens avec les problématiques actuellement développées dans le monde scientifique, ainsi que les dossiers qui peuvent trouver des échos dans les travaux réalisés par nos collègues italiens.

Le titre évoque le « château » et l'« église » : sans doute serait-il préférable d'utiliser les mots latins présents dans les documents médiévaux, *castrum* et *ecclesia*, afin d'indiquer la diversité des réalités et des situations que peuvent désigner ces termes, diversité beaucoup plus grande que les images auxquelles renvoient nos notions de « château » et d'« église ». Le *castrum* et l'*ecclesia* seront ici envisagés en tant qu'éléments dynamiques du paysage, éléments « polarisant » l'espace et l'organisation sociale. Dans cette perspective, la prise en considération d'une relative longue durée, de l'Antiquité tardive à la fin du Moyen Âge, s'impose si l'on veut saisir un certain nombre de processus importants. Par ailleurs, l'examen des questions connexes que constituent le peuplement, l'organisation des territoires et la représentation sociale de l'espace nécessite, pour l'époque médiévale, une articulation étroite entre l'enquête archéologique et l'étude historique.

De manière tout à fait artificielle, si ce n'est en référence à des traditions historiographiques distinctes, nous aborderons d'abord le « château », puis l'« église ».

I. CASTRUM

Pendant longtemps, le château a été étudié, en Provence médiévale, à l'aune de la problématique de l'*incastellamento*, c'est-à-dire la formation, au Moyen Âge central, dans le contexte de la seigneurie naissante, de centres d'habitats groupés, fortifiés, établis sur des sites perchés auparavant inoccupés et commandant un territoire. Une telle problématique, renvoyant à l'histoire du peuplement et de l'occupation du sol, mise au point par les historiens⁴, a suscité un certain nombre de travaux dans le domaine de l'archéologie, qui concernèrent tout d'abord la partie occidentale de la Provence.

Médiévale Méditerranéenne, Aix-en-Provence, 1983. On peut se reporter aussi à G. Démians d'Archimbaud, « Provence-Alpes-Côte d'Azur », dans *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*, X. Barral i Altet (dir.), Paris, 1987, p. 87 et suiv.

2. *15 ans d'archéologie en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, X. Delestre (dir.), Aix-en-Provence, 2005.

3. Pour autant que la distinction traditionnelle urbain/rural garde aujourd'hui quelque pertinence.

4. On pense en particulier à la thèse de Pierre Toubert sur *Les structures du Latium médiéval*, en 1973, fondée cependant de manière exclusive sur la documentation écrite : Toubert P. : *Les structures du Latium médiéval, le Latium méridional et la Sabine du IX^e siècle à la fin du XII^e siècle*, Rome, BEFAR, 221, 1988, 2 vol.

Dès les premières études archéologiques, réalisées en particulier par Michel Fixot⁵, il est apparu que contrairement à ce que supposait le modèle de l'*incastellamento*, en Provence, l'habitat ne s'est guère structuré, entre la fin du 10^e siècle et le 11^e siècle, dans la dépendance des sites fortifiés. De plus en plus nombreux, les *castra*, pour utiliser le mot le plus fréquemment utilisé dans les documents de l'époque, n'en dominaient pas moins des terroirs ou « territoires »⁶, caractérisés, par une multiplicité de pôles d'habitat et d'églises⁷. Ce n'est qu'entre le 12^e et le début du 13^e siècle que les édifices castraux ont pris des formes matérielles plus monumentales et ont entraîné une réorganisation / concentration de l'habitat. Le meilleur exemple provençal de ce phénomène d'« enchâtellement » est fourni, dans le domaine de l'archéologie, par la fouille et l'étude célèbres de Rougiers, un site dont l'aménagement n'est pas antérieur à la fin du 12^e siècle (fig. 1). Encore faut-il reconnaître que les données archéologiques ne permettent pas d'appréhender la nature exacte des interactions entre les châteaux et le peuplement, ni les ressorts du phénomène de concentration de l'habitat (fig. 2). Plusieurs cas sont envisageables : regroupement accompagnant la mise en place des nouveaux *castra*, attraction des populations une fois les châteaux réaménagés ou greffé castrale sur des établissements humains déjà structurés. Les informations les plus explicites – mais sont-elles représentatives ? – proviennent ici des textes. Plusieurs chartes du dernier quart du 12^e siècle, provenant en particulier de fonds monastiques (notamment celui de Saint-Victor de Marseille), témoignent de démarches « autoritaires » imposant un regroupement des hommes autour du château. Nous reviendrons sur ce processus, auquel les moines ont participé.

Dans les dernières décennies, la recherche s'est orientée vers des démarches d'inventaire, fondées tout à la fois sur la prospection et l'enquête dans les archives. Un premier inventaire avait été lancé à l'initiative d'André Debord. Celui-ci portait sur ce que l'on désigne par la notion de « bourg castral », c'est-à-dire un type particulier de *castrum*, appréhendé en fonction de critères dont il faudrait aujourd'hui (re)discuter⁸. Quoi qu'il en soit, cet inventaire a donné lieu à une carte utile présentant 975 sites provençaux, qu'il faudra certes revoir et

5. M. Fixot, « La construction des châteaux dans la campagne d'Apt et de Pélissanne du 11^e au 12^e siècle », dans *Archéologie Médiévale*, 3-4, 1973-1974, p. 245-296 ; *Idem*, « La motte et l'habitat fortifié en Provence médiévale », dans *Château Gaillard*, 7, 1975, p. 67-93 ; *Idem* et J.-P. Pelletier, « Une forme originale de fortification médiévale provençale. Le Castelas de Cucuron (Vaucluse) », dans *Archéologie Médiévale*, 13, 1983, p. 89-115. M. Fixot, « A la recherche des formes les plus anciennes de la fortification privée en Provence : l'enceinte du domaine de Cadrix (commune de Saint-Maximin, Var) », dans *Château Gaillard*, IX-X, 1982, p. 389-406. À côté de ces approches archéologiques, les années 1970 étaient marquées par la publication de la thèse de Jean-Pierre Poly : *La Provence et la société féodale (879-1166)*, Paris, 1976.

6. Le mot *territorium* s'impose alors dans les chartes

7. Sur cette situation voir Y. Codou, « L'habitat au Moyen Âge : le cas de la vallée d'Apt », dans *Provence Historique*, t. XXXVIII, fasc. 152, 1988, p. 149-163.

8. Les critères utilisés pour retenir un site étaient : (1) les villages présentant les caractères morphologiques des bourgs castraux, (2) les localités qualifiées de *castrum* avant le milieu du 13^e siècle.

**Fig. 1**

Castrum de Rougiers, rempart (photo Yann Codou).
Castrum di Rougiers, bastione.

**Fig. 2**

Une urbanisation villageoise, *castrum* d'Hyères, maison romane (photo Yann Codou).
Una urbanizzazione paesana: castrum di Hyères, casa romanica.

enrichir⁹. Tout récemment, ce type d'enquête a concerné particulièrement la Provence orientale. Deux entreprises d'envergure ont été menées dans le Var et dans les Alpes-Maritimes, afin de dresser le bilan le plus complet possible des fortifications¹⁰. Il s'agit, d'une part, de l'inventaire réalisé par le Centre Archéologique du Var¹¹, et, d'autre part, de la recherche coordonnée au CÉPAM par Michiel Gazebeek sur les «enceintes de hauteur» dans les Alpes-Maritimes¹². L'inventaire des *castra* du Var dénombre 215 sites fortifiés des 10^e-11^e siècles aux 14^e-15^e siècles¹³. Dans les Alpes-Maritimes, l'inventaire

des châteaux des 11^e-15^e siècles en dénombre 272¹⁴. Les différentes cartes réalisées à partir des inventaires demanderaient à être unifiées, mais il faudrait s'entendre au préalable sur la ou les chronologie(s) pertinente(s), pour bien appréhender ce que l'on saisit surtout à travers les sources écrites, c'est-à-dire des vagues de créations castrales, au 11^e, au 12^e et secondairement au 13^e siècle, sur les significations – diverses et variables selon les époques – du mot *castrum* et surtout sur les critères du dénombrement : comment envisager, par exemple, les déplacements de *castra*, qui peuvent d'ailleurs être accompagnés du déplacement des toponymes, lesquels restent attachés aux pôles de pouvoir ?

Les enquêtes concernant le Var et les Alpes-Maritimes mettent en évidence l'existence d'un certain nombre de sites perchés, voire le démarrage d'un phénomène de perchement de l'habitat dès l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge. Quelques-uns de ces établissements correspondaient à une réoccupation d'*oppida*, ce qui s'explique par la présence de murs, de remparts, plus aisés à réaménager, ou par la position naturelle favorable des sites. Mais le perchement ne signifie pas pour autant un abandon des habitats de plaine. L'étude archéologique comme l'enquête menée dans la documentation

9. E. Sauze, «La toponymie des bourgs castraux : approches quantitatives», dans *Le Monde alpin et rhodanien*, 1997, p. 165-178.

10. Un bilan sur les fortifications a été présenté par D. Mouton et E. Sauze, «L'habitat fortifié et les premières installations villageoises», dans *15 ans d'archéologie en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, X. Delestre dir., Aix-en-Provence, 2005, p. 130-135.

11. E. Sauze, «Inventaire des *castra* désertés», DRAC Provence-Alpes-Côte-d'Azur, SRA, *Bilan scientifique 2002*, 2003, p. 170-171.

12. M. Gazebeek dir., *PCR Enceintes de hauteur des Alpes-Maritimes*, CÉPAM, UMR 6130, CNRS/UNSA, rapport 2003, dactyl. L'enquête a donné lieu à une première publication : *Enceintes et habitats perchés des Alpes-Maritimes*, M. Gazebeek dir., Musée d'art et d'histoire de Provence, Grasse 2004.

13. Ce dénombrement inclut les villages actuels avec restes de structures castrales, les *castra* désertés, les *castra* mentionnés dans les textes.

14. Ce travail se fonde essentiellement sur les recherches de Jean-Claude Poteur.

écrite attestent d'ailleurs la coexistence, sur certains sites, d'un établissement perché et d'un habitat de plaine. C'est ainsi qu'à Vinon-sur-Verdon, l'habitat perché occupé dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (site Saint-Pierre) voisine avec une riche *villa*, décorée de mosaïques de grande qualité datées du 5^e siècle.

Il demeure difficile d'évaluer avec précision le phénomène de perchement de l'habitat, en avançant datations et données chiffrées. D'autant que ces sites perchés de l'Antiquité tardive ne présentent pas tous la même physionomie. Il faut distinguer trois cas de figure au moins : de petits fortins évoquant des résidences d'aristocrates et/ou de détenteurs de domaines¹⁵ ; des établissements de plus grande ampleur, renvoyant à un centre domanial, comme le site des Mures, dit de Salernes-Vieille¹⁶ ; de véritables agglomérations, enfin, comme à Sainte-Candie (commune de Roquebrune-sur-Argens), Sainte-Marguerite (commune de La Penne), Oira (commune de Peille) ou encore Arluc.

La recherche conduite en Provence orientale ne prend vraiment sens qu'intégrée à un cadre plus vaste, qu'offre par exemple le programme de recherche coordonné par Laurent Schneider sur les établissements perchés et fortifiés en France méditerranéenne entre le 4^e et le 9^e siècle¹⁷. Elle gagnerait à s'inscrire également dans une perspective « géo-archéologique », où les structures d'occupation du sol et d'encadrement des populations seraient rapportées aux transformations affectant les écosystèmes : c'est ainsi que l'exhaussement des lits fluviaux, l'extension des prairies humides et des zones palustres, ainsi que le développement des pratiques pastorales, qui caractérisent en certaines régions le passage de l'Antiquité au Moyen Âge¹⁸, ne sont pas sans rapport avec les phénomènes de perchement. Encore les chercheurs doivent-ils faire preuve de la plus grande prudence lorsqu'ils entreprennent d'articuler des données hétérogènes, relevant en l'occurrence de la topographie (le phénomène de perchement ou de regroupement de

l'habitat) et de la géo-archéologie (le processus de paludification et l'intensification de l'élevage).

La question se pose par ailleurs de la durée d'utilisation de ces sites. Alors que l'on envisageait jadis leur abandon rapide (ce qui était cohérent avec l'idée selon laquelle ces sites auraient servi de refuge lors des bouleversements liés aux « invasions » et troubles de l'Antiquité tardive), les résultats récents des fouilles de deux de ces sites amènent à revoir cette hypothèse : des deniers du 8^e siècle ont été découverts à Sainte-Candie, tandis qu'à Salernes, l'analyse d'échantillons de charbons donne certes les 5^e-6^e siècles pour la couche la plus ancienne (contenant exclusivement de la DSP), mais les 7^e-8^e siècles pour la couche supérieure (comportant de la céramique modelée). Ces données, certes partielles, incitent à reconsidérer la question des habitats perchés durant le haut Moyen Âge. Il faut souligner que les données archéologiques sont ici d'autant plus précieuses que les documents écrits font défaut concernant ce type d'établissement¹⁹ : les sites perchés attestés archéologiquement n'apparaissent pas, en effet, dans les textes²⁰.

Si les travaux récents mettent ainsi en valeur l'existence d'habitats perchés dès l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, occupés, au moins dans certains cas, sur la longue durée, cela ne doit pas masquer l'importance nouvelle prise par le fait castral à partir du 10^e siècle. Cette importance se mesure tout d'abord quantitativement : le nombre de sites croît alors très fortement, comme on peut en juger d'après les données livrées par les inventaires. C'est ensuite la physionomie des *castra* qui semble bien différente et nous met en présence de situations indéniablement nouvelles. Comparés à beaucoup de sites antérieurs, les établissements nouveaux se caractérisent par une certaine exigüité, ainsi que l'attestent les études archéologiques menées par Daniel Mouton sur les mottes dans les Alpes-de-Haute-Provence²¹. Concernant les développements récents de cette recherche, nous retiendrons en particu-

15. On pense au cas du site du Piégu, examiné par G. Demians d'Archimbaud dans le cadre de sa thèse d'État : *Les fouilles de Rougiers (Var). Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, CNRS, Paris-Valbonne, 1980, p. 84-88.

16. Site fouillé par l'équipe du Centre Archéologique du Var, sous la direction d'Elisabeth Sauze.

17. L. Schneider, « *Oppida et castra* tardo-antiques. À propos des établissements de hauteur de la Gaule méditerranéenne », dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*. Actes du colloque de Montpellier, P. Ouzoulias, C. Pellecier, C. Raynaud, P. Van Ossel, P. Garay, (dir.), Antibes, 2001, p. 433-448 ; *Idem*, « Entre Antiquité et haut Moyen Âge : traditions et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du Sud-Est », dans *Paul-Albert Février, de l'Antiquité au Moyen Âge*, M. Fixot (dir.), Aix-en-Provence, 2004, p. 173-200. Voir aussi G. Demians d'Archimbaud, « L'archéologie du haut Moyen Âge dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : état des recherches et perspectives », dans Delestre X., Périn P. dir. : *La Méditerranée et le monde mérovingien : témoins archéologiques*, Actes des XXIII^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne 2002, Bulletin Archéologique de Provence, 2005, p. 13.

18. Voir sur ce point la synthèse de J.-P. Devroey, *Économie rurale et société dans l'Europe franque (VI^e-IX^e siècles)*, t. 1, Paris, 2003, en particulier p. 21-39.

19. Tout au moins les mentions de *castra* ou d'*oppida* sont si laconiques et limitées qu'il nous est difficile de fonder une réflexion sur cette documentation.

20. Soulignons enfin que l'exploitation scientifique des sites fouillés n'est pas encore achevée. Pour le site de Sainte-Candie : F. Bertocello, Y. Codou, « Les fouilles de l'habitat perché de Sainte-Candie à Roquebrune-sur-Argens (Var) : premiers résultats », dans *La Méditerranée et le monde mérovingien : témoins archéologiques*, X. Delestre, P. Périn, M. Kazanski dir., Supplément au Bulletin archéologique de Provence, 3, 2005, p. 135-142. Pour Salernes Vieilles (commune de Salernes, Var) : E. Sauze, « Sondages sur le site de Salernes Vieille », dans *Revue du Centre Archéologique du Var*, 2004, p. 99-112. À côté des habitats perchés, il convient de ne pas oublier les occupations de plaine. Un exemple intéressant est fourni par la fouille de la *villa* Saint-Martin à Taradeau : J. Bérato, « L'établissement rural de Saint-Martin à Taradeau, Var, I^{er} s. av. J.-C. - VII^e s. ap. J.-C. », dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 37, 2004, p. 35-108.

21. Voir sa thèse : D. Mouton, *La Roca de Niozelles et les mottes castrales du bassin de la Durance moyenne et ses abords*, Université d'Aix-Marseille I, 2003. Il poursuit aujourd'hui son enquête, et l'on peut souligner l'importance de la fouille menée sur le site de La Moutte, (commune Allemagne-en-Provence, Alpes-de-Haute-Provence) pour appréhender la genèse d'une motte castrale.

lier les deux fouilles de la Moutte et de Niozelles ? Dans les deux cas, l'élévation d'une maison (*aula* ?) sur un sommet est attestée pour le dernier quart du 10^e siècle ; dans les décennies suivantes, ces sites connaissent une première « monumentalisation », par la reprise du relief, la construction d'une enceinte et l'érection d'une tour. Il ne semble cependant pas y avoir alors d'habitat aggloméré autour de ces *castra*, et ceux-ci n'entretiennent pas de lien direct avec un lieu de culte²². Ainsi que nous l'avons dit et selon ce que montraient déjà les premiers travaux, cette situation ne change probablement qu'à la fin du 12^e et au 13^e siècle.

Si le château a concentré toute l'attention de la recherche archéologique, il faut souligner qu'à côté, il y avait d'autres formes d'habitat, notamment les établissements qualifiés de *villae* dans les documents. En usage depuis l'Antiquité, le terme de *villa* se maintient dans les textes tout au long du Moyen Âge. Alors qu'il désigne, durant le haut Moyen Âge, un domaine et son territoire²³, il semble renvoyer, au cours du 11^e siècle, surtout lorsqu'il est articulé au mot *castrum*, à un habitat groupé (d'ampleur sans doute très variable) qui ne comporte pas d'élément fortifié. Certaines chartes, en particulier au 11^e siècle, font ainsi état de *villae* présentes sur le *territorium* d'un *castrum* – ce qui montre bien qu'il n'y a pas alors concentration exclusive autour du pôle du pouvoir, mais multiplicité des unités d'habitat. Des documents paraissent faire allusion à un habitat double, composé d'un espace fortifié ou *castrum* et d'un habitat ouvert ou *villa*, ces deux pôles désignés par un même toponyme²⁴. Plus globalement, la permanence de *villae*, attestées dans les sources écrites, en parallèle avec le développement castral, jusqu'en plein 13^e siècle, mériterait une enquête précise²⁵. Il est à notre sens important de réévaluer la place de ces habitats groupés dans les terroirs.

L'histoire et l'archéologie des *castra* doivent ainsi être appréhendées dans la longue durée. En dépit des avancées de la recherche, de nombreuses questions demeurent, tout d'abord sur l'articulation éventuelle entre le phénomène du perchement dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge et le mouvement castral du Moyen Âge central (qui connaît lui-même plusieurs phases)²⁶. A notre sens, il s'agit là de réalités différentes, au

moins diverses, pour lesquelles les notions de continuité ou de rupture ne s'avèrent guère adéquates. Les questions ouvertes concernent également la distinction qu'il convient d'opérer entre les *castra* isolés et ceux qui ont induit une transformation de l'habitat, ainsi que les déplacements de pôles castraux et les « échecs » de certaines fondations²⁷. Il faut noter que ces questions sont celles-là même qu'affrontent depuis quelques années les chercheurs qui ont entrepris, en Italie centrale, de réexaminer à la lumière de l'apport archéologique le processus d'*incastellamento* théorisé par les historiens à partir des années 1970 : les travaux d'Étienne Hubert, en particulier, permettent aujourd'hui d'appréhender finement et dans la longue durée (6^e-13^e siècle) rapports et décalages entre les processus (non synchrones) de perchement, de concentration des populations, de fortification des sites et d'organisation des terroirs²⁸. En raison de l'existence dans notre région d'inventaires des sites, ainsi que d'un certain nombre de fouilles, les conditions paraissent désormais réunies pour envisager l'organisation d'une telle recherche. Les enquêtes déjà réalisées, qui nous fournissent de riches matériaux, constituent un bon point de départ si l'on veut apprécier la nature, les phases et l'ampleur des phénomènes castraux, divers, ainsi que les liens avec la question plus générale du peuplement.

II. ECCLESIA

Le lieu de culte est un autre pôle de l'organisation sociale. La mise en place progressive de bâtiments ecclésiastiques dans l'espace provençal a dans un premier temps été étudiée au sein de travaux portant sur la « christianisation », thème cher aux spécialistes de l'Antiquité tardive, école profondément marquée par la personnalité de Paul-Albert Février. Si les recherches ont d'abord porté sur la topographie des « cités chrétiennes », particulièrement nombreuses dans notre région, la fouille et l'étude d'un certain nombre d'édifices attribuables à l'Antiquité tardive et situés en dehors des cités ont apporté des données nouvelles. Trois ensembles monumentaux importants, caractérisés par l'association d'une église à nef unique et d'une extension occidentale formant un baptistère, ont ainsi été étudiés récemment en Provence orientale : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Saint-Hermentaire à Draguignan et Notre-Dame-du-Brusc à Châteauneuf²⁹ (fig. 3).

22. Nous pourrions néanmoins nuancer de propos car certains sites permettent de penser qu'il existe dès le milieu du 11^e siècle des cas d'églises – ou chapelles – castrales.

23. La lecture des quelques actes du haut Moyen Âge démontre que les réalités que recouvre le terme *villa* recouvrent sans nul doute des situations très diverses.

24. Une telle situation peut témoigner d'une greffe castrale sur un terroir déjà aménagé.

25. Certaines zones paraissent avoir été touchées tardivement par le développement des *castra*. On le perçoit à partir d'une enquête, certes limitée, sur les possessions de l'abbaye Saint-Eusèbe de Saignon. Dans le cas de ces possessions, en particulier pour les biens implantés dans le Var, on saisit la permanence de terroirs dominés par une *villa* et la mise en place de structures castrales tardives : Y. Codou « Le réseau monastique de Saint-Eusèbe », dans *L'abbaye Saint-Eusèbe de Saignon et ses dépendances*, G. Barrauol, Y. Codou dir., Les Alpes de Lumière, 2006, p. 190.

26. P.-A. Février, « Problème de l'habitat du Midi Méditerranéen à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen Âge », dans *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 25, 1978, p. 208-249, ici p. 243,

appelait déjà à « établir un lien » entre les recherches sur l'Antiquité tardive et celles concernant les 11^e et 12^e siècles.

27. Le problème de la documentation disponible se pose ici de manière aiguë. La disparition d'un *castrum* dans les sources écrites ne signifie pas nécessairement disparition de l'habitat sur le terrain. Ainsi, le *castrum* de Marsens au Muy (Var) disparaît des sources (en tant que *castrum*) dans la première moitié du 13^e siècle, au profit du Muy, mais le site castral est alors toujours habité, ainsi que le montrent les sondages archéologiques.

28. E. Hubert, « L'*incastellamento* dans le Latium. Remarques à propos de fouilles récentes », *Annales HSS*, 55/3, 2000, p. 583-599 ; *Idem*, *L'Incastellamento en Italie centrale. Pouvoirs, territoire et peuplement dans la vallée du Turano au Moyen Âge*, (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 309), Rome, EFR, 2002.

29. Un quatrième baptistère attribuable à l'Antiquité tardive ou au haut Moyen Âge a été dégagé sur le site de Valmogne, commune de Baudinard



Fig. 3

Annexe baptismale du haut Moyen Âge, église de Valmogne, Baudinard (photo Yann Codou).
Dipendenza battesimale dell'alto medioevo, chiesa di Valmogne, Baudinard.



Fig. 4

Autel païen christianisé, arbre de vie et colombes, Hyères.
Altare pagano cristianizzato, albero di vita e colombe, Hyères.

Des médiévistes ont participé à ces recherches sur la « christianisation », qui ne se sont donc pas limitées à la période d'apparition du christianisme en Gaule méridionale. Dans les toutes dernières années, ces recherches ont abouti à plusieurs publications en forme de bilan³⁰. Il en ressort quelques constats et un certain nombre d'interrogations.

En se reportant à une carte des témoins de la « christianisation »³¹ (fig. 4), on observe tout d'abord un décalage assez important, dans la date d'apparition des évêchés au sein de la documentation, entre une Provence littorale et rhodanienne, où les premières attestations d'évêques sont précoces, et une Provence intérieure, où ces attestations sont plus tardives³².

(Var).

30. On se reportera en dernier lieu à : Y. Codou, M.-G. Colin, « La christianisation des campagnes, IV^e-VIII^e s. », dans *Gallia*, 64, 2007, p. 57-83. Pour un premier bilan sur la longue durée : Y. Codou, « Le paysage religieux et l'habitat rural en Provence de l'Antiquité tardive au XII^e siècle », dans *Archéologie du Midi Médiéval*, 32, p. 33-69.

31. Y. Codou, « Le paysage religieux et l'habitat rural en Provence de l'Antiquité tardive au XII^e siècle », *op. cit.*, p. 37.

32. Pour le monde rural, le pointage des témoins de la christianisation des campagnes montre des écarts identiques. On soulignera la pauvreté des témoins de la christianisation pour le département des Hautes-Alpes

Il est pour le moment difficile d'aller au-delà de ce constat. La chronologie et la géographie de l'encadrement ecclésial demeurent en tout cas des questions à explorer, mais le processus doit être appréhendé sur un temps long, comme cela ressort aussi des travaux menés sur le sud-ouest.

Le cas des églises baptismales situées en dehors des cités pose le problème de la relation de ces édifices à l'habitat. Ces ensembles monumentaux, qui constituaient de véritables « groupes presbytéraux » (sur le modèle des groupes cathédraux), paraissent avoir été articulés à des « agglomérations secondaires » (même lorsque ces ensembles se trouvaient en position périphérique par rapport aux agglomérations). Certaines de ces agglomérations secondaires étaient d'origine antique, mais d'autres étaient des établissements nouveaux : tel est notamment le cas des sites perchés évoqués précédemment. Sans doute est-ce dans ce contexte qu'il faut replacer la célèbre inscription dite de « la Pierre Écrite », à Saint-Geniez-de-Dromon, qui célèbre, au 5^e siècle, la générosité d'un ancien préfet du prétoire des Gaules ayant aménagé sur ses terres « un chemin viable », « des murailles et des portes » pour une bourgade nommée la « Cité de Dieu », *Theopolis*.

où nous ne pouvons pointer qu'un support d'autel et une inscription, tous deux découverts sur la commune de Bruis.

La présence d'un édifice ou d'un ensemble cultuel a d'ailleurs pu favoriser l'occupation ou la fréquentation durable de certaines agglomérations, tandis que d'autres centres secondaires, non pourvus de lieu de culte, disparaissaient.

Quoi qu'il en soit, les recherches récentes relatives aux organisations ecclésiales dans l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge nous incitent à relativiser le clivage qu'il pouvait y avoir entre ville et campagne : les « groupes presbytéraux » attestés en Provence orientale représentent des unités topographiques similaires aux groupes cathédraux attestés dans les cités ; ils paraissent en outre liés à un réaménagement des réseaux de peuplement, caractérisé par la promotion de certains sites ou de certaines agglomérations et aboutissant à une remise en cause partielle de la dualité cité-campagnes. Les cas de promotion à la dignité épiscopale de villes secondaires (notamment des sites portuaires, comme Toulon ou Nice) participent au même réaménagement des cités antiques. Ces constats reviennent à reconnaître aux édifices cultuels (et au pouvoir ecclésiastique) un certain rôle dans la réorganisation des structures sociale et spatiale. Dans cette approche spatiale les limites de cités antiques mises en relation avec les limites de diocèses appartiennent des enquêtes en cours qui méritent d'être poursuivies³³.

Nous connaissons mal la réalité et surtout l'environnement des lieux de culte aux 8^e et 9^e siècles. L'âge carolingien demeure le parent pauvre des recherches archéologiques menées en Provence orientale – une situation qui tranche nettement, notons-le, avec les sites des 8^e-9^e siècles récemment mis au jour pour d'autres régions de la Gaule. Outre la permanence possible, au 8^e siècle, de certains sites tardo-antiques tels que Sainte-Candie et Salernes, on peut tout de même mentionner pour notre région des fondations rurales carolingiennes, certes en faible nombre, telles les églises du Flayosquet à Draguignan, de Saint-Damien à La Cadière et sans doute de Saint-Jean-de-Taravon à Volonne. Mais nous ne savons que fort peu de chose sur la manière dont ces édifices s'intégraient à un terroir et interagissaient avec l'habitat. Cette situation de pénurie relative concernant l'époque carolingienne est d'autant plus préjudiciable qu'elle ne peut être corrigée par les textes. Quelques indices mieux exploités pourraient peut-être apporter des informations supplémentaires : nous pensons en particulier aux éléments de décors. En Italie beaucoup plus qu'en France, des travaux importants ont été consacrés à l'inventaire et à l'étude de pièces lapidaires décorées attribuables précisément à la période carolingienne ; dans la Gaule du sud-est, nos connaissances reposent sur le travail qui se voulait certes exhaustif, mais qui est désormais ancien, de Micheline Buis³⁴. Les indices que représentent les décors concernent les lieux de culte et leur aménagement, éventuellement leur répartition, moins, il est vrai, leur place au sein de l'espace habité : ils demeurent cependant des témoignages d'activités et

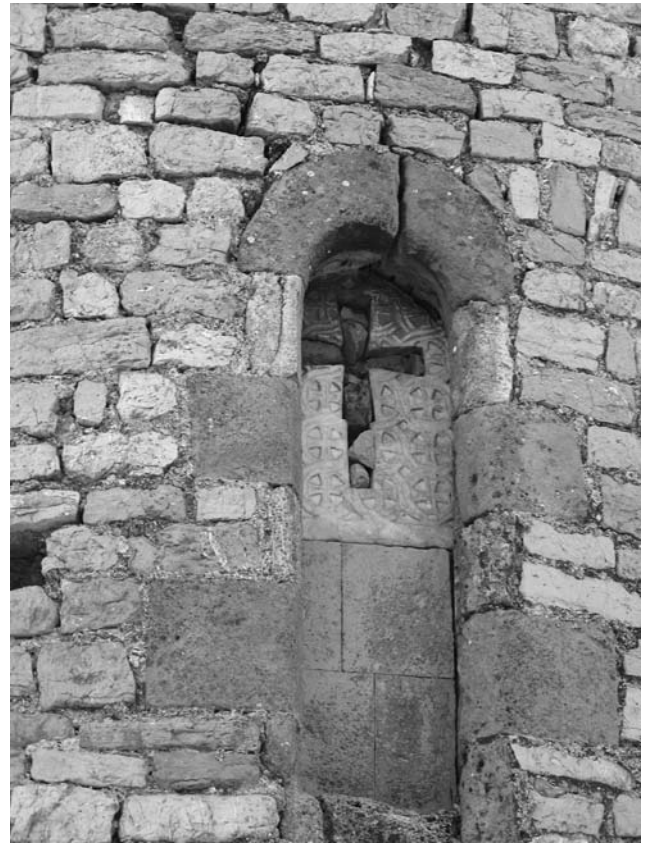


Fig. 5

Plaque de chancel réemployée dans une baie romane, Saint-Julien-le-Montagnier (photo Yann Codou).

Piastra di pluteo riusata in un telaio romanico, Saint-Julien-le-Montagnier.

d'investissement durant une période que l'on a trop tendance à envisager de manière négative (fig. 5).

Pour les 10^e 12^e siècles, deux questions, en partie liées, se posent aux chercheurs :

1) La première concerne les étapes du processus selon lequel un *semis* irrégulier d'églises en est venu à former un *réseau* mieux organisé et, ensuite, un *maillage* continu (les historiens du Moyen Âge ont aujourd'hui tendance à réserver le terme de « paroisses » à ce dernier état).

2) La seconde question, qui est la même que celle que nous avons évoquée précédemment à propos du *castrum*, tient aux rapports entre *ecclesia* et habitat. Nous avons vu que, dès l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, le lieu de culte a vraisemblablement représenté un élément structurant dans l'organisation spatiale. A-t-il ensuite influé, et à quel(s) niveau(x), sur les formes de l'habitat ?

La première des deux questions, c'est-à-dire la genèse des territoires paroissiaux, n'a guère été explorée, en tout cas de manière systématique, pour notre région. La seconde, c'est-à-dire les liens entre les édifices ecclésiaux et l'habitat, a fait l'objet de travaux récents, qui sont sans doute appelés à se développer.

Ces travaux ont notamment mis en lumière la réalité des « villages ecclésiaux », soit l'existence de formes d'habitat

33. On pourra se reporter à la publication récente réalisée sous la direction de Florian Mazel où plusieurs dossiers provençaux sont analysés : Fl. Mazel dir., *L'Espace du diocèse. Génèse d'un territoire dans l'Occident médiéval*, Presses universitaires de Rennes, 2008.

34. M. Buis, *La sculpture à entrelacs carolingienne dans le Sud-Est de la France*, thèse de 3^e cycle, Aix-en-Provence, 1975.

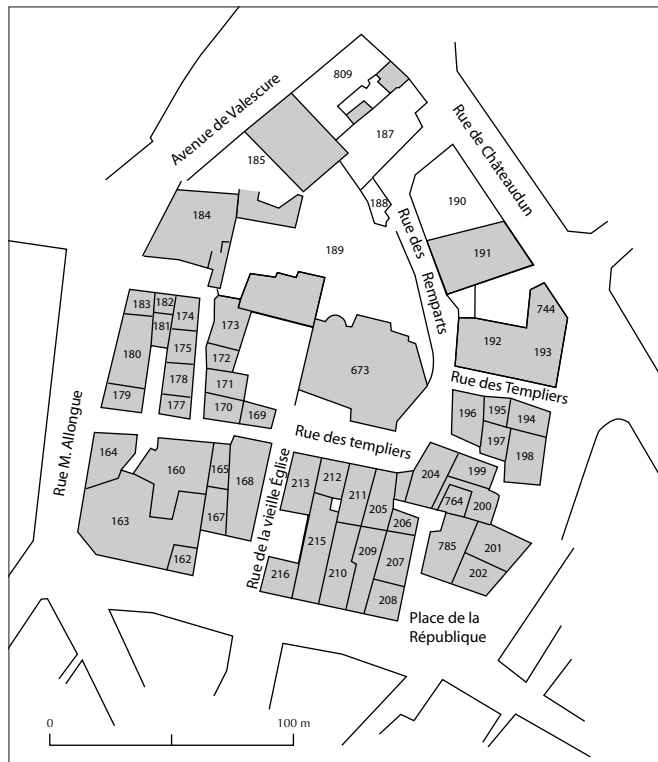


Fig. 6

Saint-Raphaël, Var : un village ecclésial, l'église au cœur de l'habitat (DAO M. Piskorz).

Saint-Raphaël: un villaggio ecclesiale.

aggloméré autour des lieux de culte. C'est à ce cas de figure que semblent renvoyer un certain nombre des *villae* dominant un territoire indépendant de tout *castrum*, mentionnées dans les chartes et caractérisées par la présence d'une église connue le plus souvent à partir du début du 11^e siècle³⁵. Le regroupement des populations autour des lieux de culte, attesté dans les plans modernes et les cadastres, est parfois encore lisible aujourd'hui dans le paysage³⁶ (fig. 6). Mais il conviendrait de multiplier les enquêtes, afin de saisir, d'une part, la genèse de ce phénomène, et de vérifier, d'autre part, que le mouvement de polarisation induit par les lieux de culte, attesté dans les textes à partir du 11^e siècle, s'identifie bien avec une transformation topographique de l'habitat.

Entre la fin du 12^e et le 13^e siècle, les religieux semblent avoir pris une part active au phénomène (qui demeure difficile à quantifier) de déplacement et de concentration de l'habitat, y compris lorsqu'il s'agissait de sites fortifiés qui pouvaient coïncider avec des prieurés. C'est ainsi qu'en 1177, le comte de Provence autorise la restauration et le transfert du petit village du Revest, dans le Var, par le prieur d'Esparron qui dépendait de l'abbaye Saint-Victor de Marseille; celui-ci, est-il alors précisé, devait être libre d'y transférer des hommes et d'y construire des maisons pour la défense de l'église Sainte-

Marie³⁷. La même année, le comte cède, de manière plus générale, aux moines de Saint-Victor le droit de construire des châteaux, d'édifier de nouveaux villages (*castella construere et villas de novo hedificare*) et d'y transférer leurs dépendants (*homines suos in predictis castellis et villis sine cuiusquam impedimento transferre*)³⁸.

Lieux de culte, les prieurés étaient également des lieux de production et de prélèvement, ainsi donc que des lieux d'habitat ou du moins articulés à l'habitat (fig. 7). Lorsque les chartes évoquent « ceux qui habitent » dans les limites d'une église priorale et de son cimetière (*infra terminos ecclesie uel cimiterii*), on ne saisit d'ailleurs pas toujours s'il s'agit des moines résidant sur place (qui, de toute manière, jouaient un rôle important dans la structuration du territoire) ou d'une communauté d'habitants agglomérée dans le cadre d'une sauve-té aux abords du prieuré. Afin de mieux saisir les dynamiques induites par les établissements ecclésiastiques dans l'encadrement des populations et dans la mise en valeur des terroirs, la distribution et les formes prises par les bourgs ou villages ecclésiaux, des enquêtes relatives à la formation et à la gestion des temporels monastiques³⁹, ainsi qu'aux réseaux constitués par les établissements religieux en Provence orientale, sont actuellement en cours au CÉPAM.

Le thème de l'« espace social » du monachisme ne concerne pas seulement les prieurés, c'est-à-dire la manière dont les monastères se sont tout à la fois diffusés et projetés dans la société, mais aussi le cœur des réseaux monastiques. C'est ainsi que les médiévistes du CÉPAM mènent actuellement des recherches sur Saint-Honorat de Lérins, dont le fil directeur est la question de l'émergence et de la gestion l'espace, constitué de plusieurs édifices sacrés, que représente cette île monastique.

Tous les problèmes qui viennent d'être évoqués à propos de l'*ecclesia* et de son environnement renvoient, de diverses manières et selon différents niveaux de réalité, à un processus,

37. Voir en particulier, dans le fonds de Saint-Victor, plusieurs actes datés de 1177 (CSV n° 759 : charte de Saint-Zacharie ; 1110 : charte du Revest d'Esparron), de 1182 (CSV n° 223 : accord entre l'abbé de Saint-Victor et les chevaliers de Saint-Martin de Brômes : *Documents de l'histoire de la Provence*, E. Baratier dir., Toulouse, 1971, p. 69-71). L'intérêt de ces documents avait été souligné par M. Zerner, « Sur la croissance agricole en Provence », dans *La croissance agricole du haut Moyen Âge. Chronologie, modalités, géographie* (Flaran, 10), 1988, p. 153-167.

38. CSV n° 902.

39. Une vision d'ensemble des temporels des abbayes peut être saisie à travers les cartes présentées dans l'*Atlas Historique. Provence, Comtat Venaissin, Principauté de Monaco, Principauté d'Orange, Comté de Nice*, E. Baratier, G. Duby, E. Hildesheimer dir., Paris, 1969. Il reste qu'une véritable cartographie et une analyse selon une approche plus archéologique doivent être réalisées. Des études récentes ont été consacrées à certaines abbayes comme Villeneuve-les-Avignon, dont l'implantation est cependant assez périphérique (G. Barroul, R. Bacou, A. Girard, *L'abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon : histoire, archéologie, rayonnement*, Les Alpes de Lumière, 2001). L'abbaye Saint-Eusèbe de Saignon, bien que située dans le Vaucluse, est, du fait de ses liens avec le lignage des Castellane, bien implantée dans le département actuel des Alpes-Maritimes : G. Barroul, Y. Codou, *L'abbaye Saint-Eusèbe de Saignon et ses dépendances*, Les Alpes de lumière, 2006.

35. Y. Codou, « Le paysage religieux et l'habitat rural... », *cit.*, p. 51.

36. On pourra se reporter à Y. Codou, *Églises médiévales du Var*, éd. Alpes de Lumière, 2008, à paraître.

**Fig. 7**

Le prieuré dans le territoire : la Madone del Poggio, Saorges, prieuré de Lérins (photo Yann Codou).

Il priorato nel territorio: Madone del Poggio, Saorge, priorato di Lérins.

caractéristique des formes d'organisation sociale qui se sont imposées dans l'Occident médiéval, que l'on peut qualifier d'*inecclesiamento*⁴⁰ – en référence à l'*incastellamento* jadis reconnu et aujourd'hui redéfini.

Ce rapide état des lieux ne prétend pas être exhaustif, nous avons pu souligner les nouveaux apports et nouvelles lectures de ces dernières décennies mais nous nous sommes

surtout attachés à mettre en avant des questionnements qui doivent guider les recherches des années à venir. Une juste appréciation des formes d'occupations humaines, des éléments dynamiques du paysage, des processus de « polarisation » et des organisations sociales ne peut être envisagée qu'à partir d'analyses sur la longue durée, fondées sur une collaboration étroite entre archéologues et historiens.

40. Sur le concept d'*inecclesiamento*, cf. M. Lauwers, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, 2005, p. 269-274.